

Rapport sur les retombées des obligations vertes

Exportation et développement Canada

Février 2018

Exportation et développement Canada (EDC) s'est lancée sur le marché des obligations vertes pour illustrer son engagement au volet environnemental de sa stratégie de responsabilité sociale des entreprises (RSE). Son portefeuille comprend des prêts consentis à des entreprises axées sur la conservation, la protection ou l'assainissement de l'air, de l'eau et du sol, ou l'atténuation des changements climatiques. Le Centre for International Climate and Environmental Research (CICERO), centre de recherche indépendant associé à l'Université d'Oslo en Norvège, a approuvé le cadre de référence des obligations vertes d'EDC.

Deuxième obligation verte

En décembre 2015, EDC a émis sa deuxième obligation verte, dont le produit a servi au financement par opérations totalisant 358 millions USD.

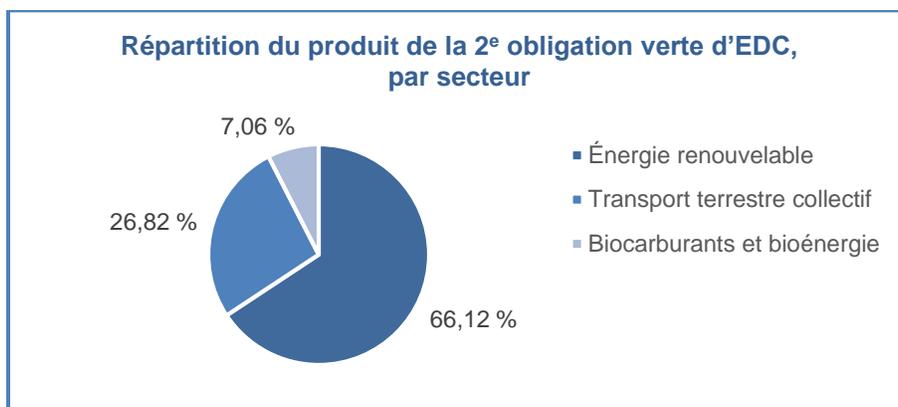
Émetteur :	EDC
Cotes :	Aaa Stable (Moody's) AAA Stable (S&P)
Forme :	Enregistrées auprès de la SEC
Valeur :	300 millions USD
Date de tarification :	1 ^{er} décembre 2015
Date d'échéance :	10 décembre 2018
Coupons :	1,250 % (semestre)

Le tableau suivant présente un résumé des opérations financées par la deuxième obligation verte.

Prêt	Emprunteur	Secteur
1	GoldLinQ	Transport terrestre collectif
2	BioAmber	Produits biochimiques et biomatériaux
3	Buitengraats C.V. and ZeeEnergie C.V.	Énergie renouvelable
4	Raizen Energia S.A.	Biocarburants et bioénergie
5	Brookfield Renewable Partners	Énergie renouvelable
6	Angel Trains Limited	Transport terrestre collectif
7	Pinnacle Renewable Energy	Biocarburants et bioénergie
8	GoldLinQ	Transport terrestre collectif
9	Nordsee One GmbH	Énergie renouvelable
10	Conifex Power Limited Partnership	Énergie renouvelable
11	COMPANHIA PAULISTA DE FORÇA E LUZ	Énergie renouvelable

Répartition du produit de la deuxième obligation verte par secteur

Le tableau suivant montre la répartition du produit de la deuxième obligation verte par secteur : 66,12 % en énergie renouvelable, 26,82 % en transport terrestre collectif, et 7,06 % en biocarburants et bioénergie.



Incidence de la deuxième obligation verte sur les émissions de gaz à effet de serre (GES)

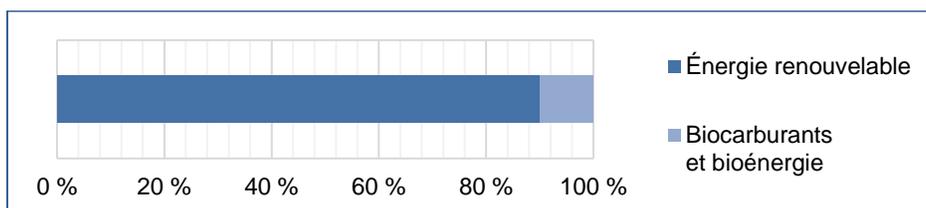
Nos estimations tiennent compte des effets annuels prévus une fois les projets réalisés. Pour le présent rapport, EDC s'est concentrée sur les émissions de GES associées à ses transactions dans le secteur de l'énergie renouvelable, et des biocarburants et de la bioénergie.

Nous avons estimé que les émissions de GES évitées ou réduites grâce à nos projets verts se chiffraient à environ 2,179 millions de tonnes métriques d'équivalent CO₂ par année.

Voici la répartition de ces émissions par secteur :

- Énergie renouvelable : 1,961 million de tonnes métriques (90 % du volume total);
- Biocarburants et bioénergie : 0,218 million de tonnes métriques (10 % du volume total).

Cela équivaut à retirer quelque **466 689** voitures de la circulation par année.



Troisième obligation verte

En juin 2017, EDC a émis sa troisième obligation verte, dont le produit a servi au financement par opérations totalisant 500 millions USD.

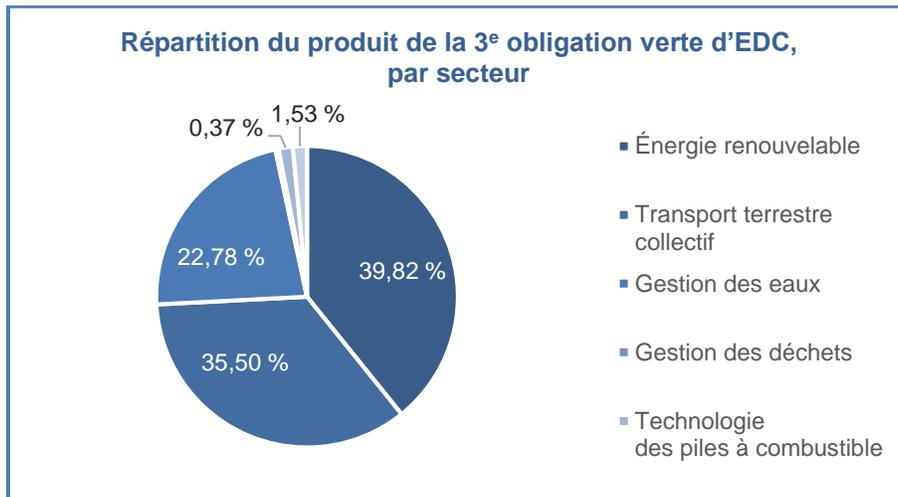
Émetteur :	EDC
Cotes :	Aaa Stable (Moody's) AAA Stable (S&P)
Forme :	Enregistrées auprès de la SEC
Valeur :	500 millions USD
Date de tarification :	1 ^{er} juin 2017
Date d'échéance :	1 ^{er} juin 2020
Coupons :	1,625 % (semestriel)

Le tableau suivant présente un résumé des opérations financées par la troisième obligation verte.

Prêt	Emprunteur	Secteur
1	BRE Colombia Hydro Holdings L.P.	Énergie renouvelable
2	Chemchamp North America Corporation	Gestion des eaux
3	Cubico Holdings (UK) 2 Limited	Énergie renouvelable
4	Bri Wind Farms 4 Limited	Énergie renouvelable
5	Terragon Environmental Technologies Inc	Gestion des déchets
6	Titan Environmental Containment Ltd	Gestion des déchets
7	SDP FinCo Pty Ltd.	Gestion des déchets
8	Transport for London (partiel – 37 % alloués)	Transport terrestre collectif
9	Hydrogenics Corporation	Technologie des piles à combustible
10	Calais Energy & Environment Ltd	Gestion des déchets

Répartition du produit de la troisième obligation verte par secteur

Le tableau suivant montre la répartition du produit de la troisième obligation verte par secteur : 39,82 % en énergie renouvelable, 35,50 % en transport terrestre collectif, 22,78 % en gestion des eaux, 0,37 % en gestion des déchets, et 1,53 % en technologie des piles à combustible.



Incidence de la troisième obligation verte sur les émissions de gaz à effet de serre (GES)

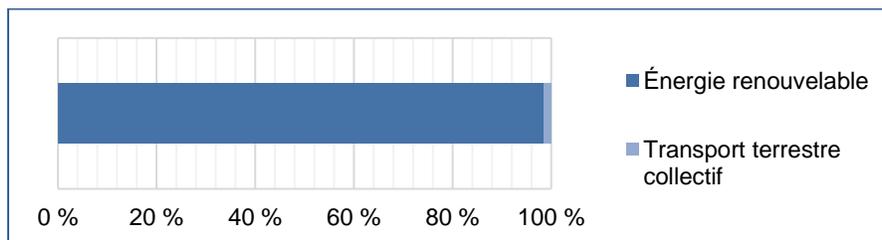
Nos estimations tiennent compte des effets annuels prévus une fois les projets réalisés. Pour le présent rapport, EDC s'est concentrée sur les émissions de GES associées à ses transactions dans le secteur de l'énergie renouvelable, et des biocarburants et de la bioénergie.

Nous avons estimé que les émissions de GES évitées ou réduites grâce à nos projets verts se chiffraient à environ 0,119 million de tonnes métriques d'équivalent CO₂ par année.

Voici la répartition de ces émissions par secteur :

- Énergie renouvelable : 0,118 million de tonnes métriques (98,4 % du volume total);
- Transport terrestre collectif : 0,001 million de tonnes métriques (1,6 % du volume total).

Cela équivaut à retirer quelque **25 575** voitures de la circulation par année.



Quatrième obligation verte

En septembre 2017, EDC a émis sa quatrième obligation verte, dont le produit a servi au financement par opérations totalisant 500 millions CAD.

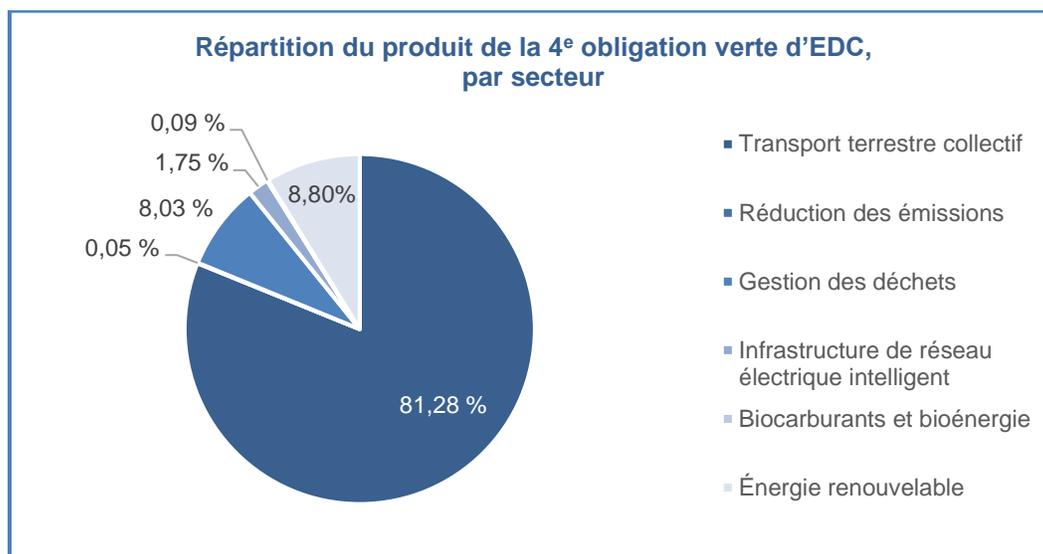
Émetteur :	EDC
Cotes :	Aaa Stable (Moody's) AAA Stable (S&P)
Forme :	Enregistrées auprès de la SEC
Valeur :	500 millions CAD
Date de tarification :	5 septembre 2017
Date d'échéance :	1 ^{er} septembre 2022
Coupons :	1,80 % (semestre)

Le tableau suivant présente un résumé des opérations financées par la quatrième obligation verte.

Prêt	Emprunteur	Secteur
1	Transport for London (partiel – 63 % alloués)	Transport terrestre collectif
2	NGR Finance Pty Ltd	Transport terrestre collectif
3	RM2J inc.	Réduction des émissions
4	Greenpac Mill LLC	Gestion des déchets
5	MapleCo1 Ltd	Infrastructure de réseau électrique intelligent
6	Quadrogen Power Systems, Inc.	Biocarburants et bioénergie
7	Xebec Adsorption inc.	Gestion des déchets
8	Polesine S.A.	Énergie renouvelable

Répartition du produit de la quatrième obligation verte par secteur

Le tableau suivant montre la répartition du produit de la quatrième obligation verte par secteur : 81,28 % en transport terrestre collectif, 0,05 % en réduction des émissions, 8,03 % en gestion des déchets, 1,75 % en infrastructure de réseau électrique intelligent, 0,09 % en biocarburants et bioénergie, et 8,80 % en énergie renouvelable.



Incidence de la quatrième obligation verte sur les émissions de gaz à effet de serre (GES)

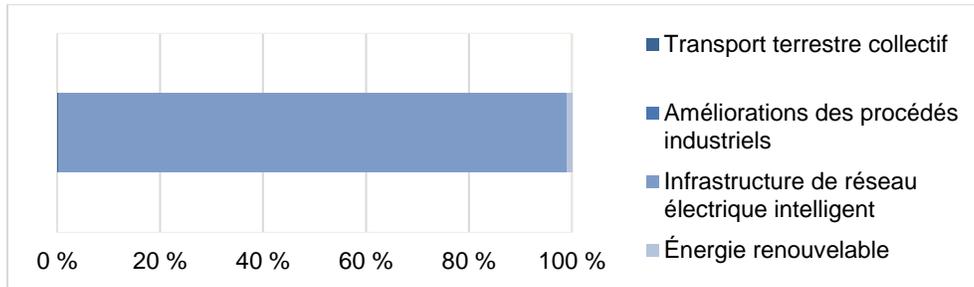
Nos estimations tiennent compte des effets annuels prévus une fois les projets réalisés. Pour le présent rapport, EDC s'est concentrée sur les émissions de GES associées à ses transactions dans le secteur de l'énergie renouvelable, et des biocarburants et de la bioénergie.

Nous avons estimé que les émissions de GES évitées ou réduites grâce à nos projets verts se chiffraient à environ 2,027 millions de tonnes métriques d'équivalent CO₂ par année.

Voici la répartition de ces émissions par secteur :

- Transport terrestre collectif : 0,003 million de tonnes métriques (0,2 % du volume total);
- Améliorations des procédés industriels : 0,003 million de tonnes métriques (0,1 % du volume total);
- Infrastructure de réseau électrique intelligent : 2,000 millions de tonnes métriques (98,7 % du volume total);
- Énergie renouvelable : 0,021 million de tonnes métriques (1,0 % du volume total).

Cela équivaut à retirer quelque **434 039** voitures de la circulation par année.



La mesure du volume de GES dont la production a été évitée ou réduite se fait conformément à des modèles et protocoles internationalement reconnus. Nos estimations tiennent compte des effets annuels prévus une fois les projets réalisés. Lorsque possible, elles ont été calculées au prorata de la contribution d'EDC au coût total du projet, en pourcentage. Pour le présent rapport, EDC s'est concentrée sur les émissions de GES associées à ses transactions dans le secteur de l'énergie renouvelable, et des biocarburants et de la bioénergie. EDC continuera d'affiner son approche à mesure que les méthodes de comptabilisation des GES évoluent.

POUR NOUS JOINDRE

Nancy Kyte, directrice principale de portefeuille | (+1) 613 598-2800 | nkyte@edc.ca

Elise Dedekam, porte-parole | (+1) (613) 598-3076 | ededekam@edc.ca

Version anglaise disponible.